SENTIERS DE MARCHE HIVERNALE PARC DE LA POINTE-DE LA MARTINIÈRE Fleuve Saint-Laurent (ENVIRON 7 KM DE MARCHE) Rue Jean-Carrier Rue de la Grève-Guilmour Rue des Chanterelles STOLO! of on the second Rue Saint-Joseph Tenir son chien en laisse et Pavillon d'accueil disposer de ses excréments Vous êtes ici Interdiction de circuler Boulevard Guillaume-Couture en vélo sur les sentiers Interdiction de circuler en motoneige Sentiers à respecter

